



Communiqué

Pour diffusion immédiate

ORDRE DE VAL-D'OR : période des mises en candidature

Val-d'Or, le 2 avril 2024 – La Ville de Val-d'Or lance la période des mises en candidature de la 7^e édition de l'Ordre de Val-d'Or. Jusqu'au 31 mai 2024 à 16 h, les citoyennes et les citoyens sont invités à soumettre la candidature de Valdoriennes et de Valdoriens qui contribuent au rayonnement et au développement de la communauté.

Il est possible de se procurer le formulaire au ville.valdor.qc.ca. Toutes les candidatures déposées seront analysées par un comité formé de huit (8) personnes issues de divers secteurs d'activités ainsi que de la mairesse.

La Ville de Val-d'Or insiste sur l'importance de mettre en lumière les contributions des individus inspirants œuvrant à Val-d'Or et qui, chacun à leur manière, participent au rayonnement et à l'évolution de notre ville. Depuis 2018, l'Ordre de Val-d'Or joue un rôle important en soulignant des parcours exceptionnels. « L'Ordre de Val-d'Or vise à reconnaître des gens ayant apporté une contribution remarquable à la communauté tout en faisant preuve de grandes qualités humaines. Val-d'Or regorge de telles personnes et j'encourage la population à soumettre des candidatures afin de nous les faire connaître. » a déclaré Céline Brindamour, mairesse de Val-d'Or.

L'Ordre de Val-d'Or compte à ce jour neufs distingués lauréats soit M. Claude Buteau (2018), M. Roger Gauthier (2019), Mme Josette Pelletier (2020), Mme Micheline Bordeleau (2021), M. Benoit Turcotte (2021), Mme Janet Mark (2022), M. Gaby Lavoie (2022), Mme Ginette Vézina (2023) et M. Henri Jacob (2023).

L'ORDRE DE VAL-D'OR est la décoration la plus importante remise par la Ville de Val-d'Or à une citoyenne ou un citoyen. Reconnaisant depuis 2018 l'excellence dans le milieu des affaires, des arts, du sport, de l'enseignement, de la santé, de la recherche, du bénévolat et de la philanthropie, un jury recommande ses choix aux élus municipaux. Ces derniers peuvent reconnaître jusqu'à trois (3) lauréats parmi les candidates et candidats recommandés.

C'est lors d'une cérémonie tenue pendant la Semaine de la Municipalité (en septembre) que la mairesse et l'un ou l'une des lauréats de l'année précédente, au nom des élus et des citoyens de notre ville, remettront aux lauréats une boutonnaire numérotée de même qu'un certificat arborant les armoiries de la Ville, imprimées d'or 24 carats.

– 30 –

Source :

Sylviane Mailhot
Directrice des communications
819-824-9613 poste 2252
sylviane.mailhot@ville.valdor.qc.ca